

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 13 juillet 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7, 8 et 9 juillet 2021

2021 DILT 7 DFA Budget annexe des transports automobiles municipaux – budget supplémentaire de l'exercice 2021.

M. Paul SIMONDON, rapporteur.

Le Conseil de Paris,

Vu l'instruction budgétaire M4 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le budget primitif de l'exercice 2021 du budget annexe du service technique des transports automobiles municipaux, délibéré par le Conseil de Paris lors de la séance des 15, 16 et 17 décembre 2020 ;

Vu le compte administratif de l'exercice 2020 du budget annexe du service technique des transports automobiles municipaux, délibéré par le Conseil de Paris lors de la séance des 1, 2, 3 et 4 juin 2021 ;

Vu le projet de délibération en date du 22 juin 2021 par lequel la Maire de Paris lui soumet le projet de budget supplémentaire du budget annexe du service technique des transports automobiles municipaux pour l'exercice 2021 ;

Sur le rapport présenté par M. Paul SIMONDON et Antoine GUILLOU, au nom de la 1^{ère} Commission ;

Délibère :

Article 1 : Le budget supplémentaire du budget annexe du service technique des transports automobiles municipaux pour l'exercice 2021 est arrêté à la somme de 17 060 560,12 euros, en équilibre pour la section d'investissement, et à 33 892 146,81 euros, en équilibre pour la section d'exploitation.

Article 2 : La Maire est autorisée à procéder, à l'intérieur d'un même chapitre, aux virements de crédits rendus nécessaires par les insuffisances éventuelles de dotations constatées au cours de l'exécution du budget.

ARRETE – SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 163
Nombre de membres présents 154
Nombre de suffrages exprimés
VOTES : Pour.....
Contre
Abstentions.....

Date de convocation : 22 juin 2021

Présenté par la Maire,

A Paris, le 8 juillet 2021

Délibéré par le Conseil de Paris

A Paris, le 8 juillet 2021

Certifié exécutoire par la Maire, compte tenu de la transmission à la Préfecture,
le 13 juillet 2021 et de la publication le 13 juillet 2021

A Paris, le 13 juillet 2021

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO